

RW/931/2020/3304/2294/703

Lot 703

Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. L'acheteur est tenu d'abattre et d'écorcer les épicéas des lots dont il est déclaré adjudicataire conformément à l'AGW du 16 juillet 2020. Le bourgmestre pourra, sur recommandation du service forestier, faire procéder à l'exploitation d'office des résineux ayant subi des attaques d'Ips typographus L. aux frais de l'acheteur après un ultime délai de 15 jours notifié par courrier. Cette disposition ne s'applique pas aux branches, aux houppiers et aux bois entreposés dans les lieux de transformation ou sur les quais de chargement des gares.

Nombre d'arbres total	78	--
Volume grumes	49,939	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	49,939	m ³
Cube moyen	640	dm ³
Circonférence moyenne	84,487	cm
Surface de coupe	1,000	ha
Contact	TAYMANS Pierre, 0477 78 13 68	--
Triage	Triage De Vecmont	--
Propriétaire	La Roche-En-Ardenne Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	AISANCE QUEUE VACHE - cpe 12	--
Vente	Vente de La Roche Lundi 28 septembre 2020 à 17:30 'Maison du Plateau' Vecmont b 3 6980 La-Roche (Maison Communale)	--
TVA	Aucun taux fourni	--
Certification PEFC	Oui	--

Epicéa

Sanitaire

Déraciné

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
65	7	
Total grumes 60/70	7	2,345
75	23	
85	25	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	48	26,512
95	17	
105	3	
115	2	
Total grumes (R:90-F:100)/120	22	19,599
125	1	
Total grumes 120/150	1	1,483
Total grumes	78	49,939
Houppiers/Taillis	-	